

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 FÉVRIER 2025

Ouverture de la séance :

ELU	Présent.e	Absent.e excusé.e	Absent.e	Représenté.e par
Marie-Hélène BERNARD	x			
Jean LE MAGOUROU		X		Pierrick PUSTOC'H
Pierrick PUSTOC'H	x			
Rachelle GAUTHO	x			
Michel CONNAN	x			
Simon BERTHELIN	x			
René LERAY	x			
Sylvain LE PROVOST	x			
Erwoann BECEL	x			
Annie BENION	x			
Sandrine ALMIN	x			

Est nommé secrétaire de séance : Rachelle GAUTHO

Est nommé secrétaire de séance adjoint : Annie BENION

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 janvier 2025 ;
 - Compte rendu de la commission bâtiment ;
 - Compte rendu de la commission voirie ;
 - Compte rendu atelier PLUIH – Potentiel foncier ;
 - Révision des prix de la salle des fêtes
 - Programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique ;
 - Point sur les travaux à réaliser ;
 - Questions diverses.
-

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 janvier 2025

L'assemblée est invitée à prendre connaissance de la proposition de procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2025 (annexe n°1) et à formuler toutes remarques s'il en est.

Si aucun élu n'a de remarque à formuler sur sa rédaction, Madame la Maire propose l'approbation du document.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE la proposition de procès-verbal du Conseil Municipal du 16 janvier 2025.**

Arrivée de Madame Sandrine ALMIN à 20H20

2. Compte rendu de la commission bâtiment

Madame la Maire laisse la parole à Monsieur Pierrick PUSTOC'H qui informe le Conseil Municipal que la commission bâtiment s'est réunie le 6 février 2025.

Étaient présents, Marie-Hélène BERNARD, Pierrick PUSTOC'H, Annie BENION et René LERAY.

Le sujet exposé lors de la commission est la rénovation des logements communaux :

- **Logement n°3** - N°3 Le Bourg (ancien Presbytère), échéance du bail en 2026.
- **Logement n°2** - N°34 Le Bourg (petit logement au-dessus de la salle des fêtes), échéance de la convention d'occupation en décembre 2025
- **Logement n°1** - N°36 Le Bourg (Grand logement au-dessus de la salle des fêtes), échéance de bail en octobre 2025

Après l'analyse du dossier rendu par Monsieur Vincent BELY de l'ADAC 22 la commission émet un avis favorable à la rénovation des 3 logements pour un montant total de 444 000€ TTC.

Il sera possible de réaliser les travaux en 2 tranches.

Il y aura un accompagnement de L'ADAC 22 pour la passation du marché public et une aide pour la recherche de subventions.

Madame la Maire précise qu'un rendez-vous aura lieu le 20 février 2025 avec Monsieur Julien BAILLET, conseiller aux décideurs locaux, afin de connaître l'état financier de la commune et sa capacité à entreprendre les travaux de rénovation des 3 logements communaux.

Le lancement du projet de rénovation des 3 logements communaux sera soumis au vote du Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

3. Compte rendu de la commission voirie

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'un estimatif du programme de voirie 2025 pour la réfection de la route de Kerléon a été envoyé en Mairie par Madame Annie REDON de l'ADAC 22.



DÉTAIL ESTIMATIF COMMUNE DE PEUMERIT-QUINTIN



DÉTAIL ESTIMATIF TOTAL DE PEUMERIT-QUINTIN

N°	DÉSIGNATION	U	Q	P.U. €	Montant €
I	TERRASSEMENT – PRÉPARATION				
I.1	Signalisation temporaire et installation de chantier	F	1	600,00	600,00
I.2	Délimitation d'accotements	M	1060	0,50	530,00
I.6	Fraisage de chaussées/engravesures	M²	105	10,00	1 050,00
I.7	Matériaux 0/20 pour calage d'accotements	T	70	22,00	1 540,00
I.14	Découpe de chaussée	M	30	5,00	150,00
II	VOIRIE				
II.1	Nettoyage et balayage de chaussée y compris le "bourselet axial"	M²	2100	0,80	1 680,00
II.2	Béton Bitumineux 0/10 sur chaussée (y compris reprofilage)	T	300	65,00	19 500,00
II.5	Couche d'accrochage	M²	2100	1,00	2 100,00
III	DIVERS				
III.3	Mise à niveau de chambre téléphonique toutes dimensions	U	1	300,00	300,00

Total (€ HT)	27 450,00
TVA 20 %	5 490,00
Total (€ TTC)	32 940,00

Vu l'état actuel de la route de Kerléon, le Conseil Municipal souhaite réaliser les travaux de voirie sur l'exercice 2025.

L'ajout de cet estimatif au budget d'investissement 2025 de la commune sera soumis au vote du Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

4. Compte rendu de l'atelier PLUIH – Potentiel foncier

Madame la Maire a assisté le 13 janvier 2025 à un atelier concernant le PLUIH et le potentiel foncier de la commune.

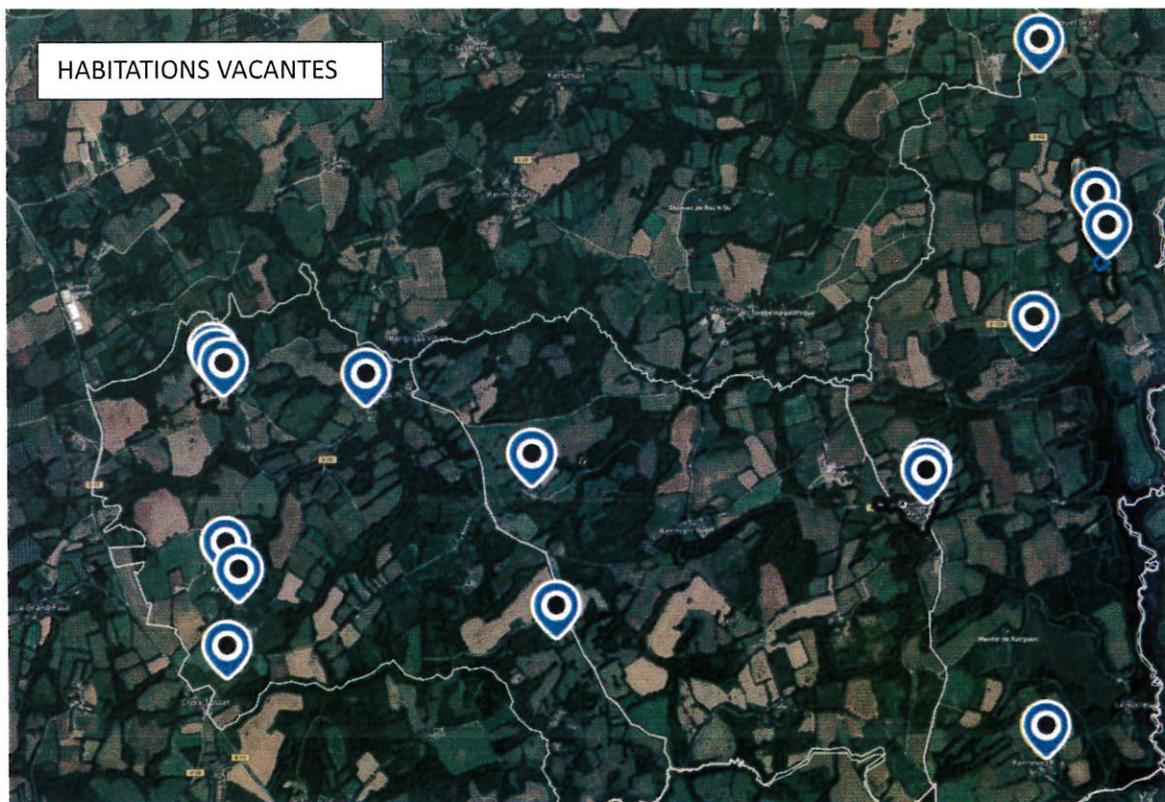
Elle informe que la commune de Peumerit-Quintin possède 3 zones sur lesquelles on doit définir le potentiel foncier d'urbanisation :

- Le bourg (centre bourg)
- Kerbargain (hameau : 10 habitations)
- Kersolec (village : 30 constructions)

Avant le 28 février 2025, les zones de densification doivent être identifiées sur la plateforme dédiée, ainsi que les logements vacants : <https://ici.realta-inno.fr/pluih-kb/inventaires>.

Aux vues de ces informations, le Conseil Municipal souhaite plus d'informations sur la définition de « logement vacant », et se demande pour quelle raison le lieu-dit du Loc'h n'est pas intégré au potentiel foncier de la commune de Peumerit-Quintin.

Ces informations seront demandées auprès de la CCKB.



5. Révisions des prix de la salle polyvalente

Madame la Maire informe le Conseil Municipal, qu'elle souhaite revoir les tarifs de la location de la salle polyvalente qui datent de 2023.

Les tarifs actuels sont :

Salle polyvalente	2023		
	Commune	Hors Commune	Chauffage (15/10 au 30/04)
Salle + cuisine – 1 journée semaine	120 €	150 €	30 €
Salle + cuisine – weekend	150 €	180 €	30 €
Salle sans cuisine – 1 journée semaine	50 €	90 €	20 €
Salle sans cuisine – weekend	60 €	110 €	20 €
Vaisselle si location sans cuisine	20 €	40 €	-
Cuisine seule – 1 journée	60 €	70 €	-
Goûter	50 €	70 €	20 €
Réunion (privé, association, entreprise...)	0 €	50 €	20 €
Répétitions	0 €	20 €	20 €
Obsèques civiles	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Elle précise que les associations de la commune bénéficient d'une location gratuite par année civile.

Proposition pour les tarifs à appliquer à partir du 1^{er} mars 2025 :

Salle polyvalente	Commune	Hors commune	Chauffage (15/01 au 30/04)
Salle + cuisine – 1 journée semaine	120 €	150 €	30 €
Salle + cuisine – weekend	150 €	180 €	30 €
Salle sans cuisine – 1 journée semaine	50 €	90 €	20 €
Salle sans cuisine – weekend	60 €	110 €	20 €
Petite cuisine	20€		
Vaisselle si location sans cuisine	20 €	40 €	-
Cuisine seule – 1 journée	60 €	70 €	-
Goûter	50 €	70 €	20 €
Réunion (privé, association, entreprise...)	0€	50 €	20 €
Répétitions	0€	20 €	20 €
Obsèques civiles	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- MAINTIENT les tarifs de l'année 2024.
- AJOUTE un tarif pour la location de la petite cuisine seule pour les habitants de la commune.

6. Programme territoire zéro exclusion énergétique

Madame Christelle TOUZE a envoyé un mail le 10 février 2025 afin de convenir d'un temps d'échange autour du programme Territoire Zéro Exclusion Énergétique (TZEE) porté par la CCKB et la ville de Rostrenen.

Ce programme, visant à lutter contre la précarité énergétique, propose un accompagnement personnalisé pour la rénovation énergétique des logements.

Un rendez-vous à été convenu avec madame TOUZE le mardi 11 mars afin d'identifier les ménages de la commune qui peuvent prétendre à ce soutien.

Madame la Maire sollicite l'aide du Conseil Municipal afin d'établir une liste des ménages pouvant bénéficier de cette aide.

Cette liste sera proposée à Madame TOUZE lors de l'entrevue du 11 mars.

7. Point sur les travaux à réaliser sur la commune

Madame la Maire souhaite établir une liste des travaux à entreprendre sur la commune. Ces travaux peuvent-être à réaliser en 2025 ou dans les années à venir.

Cette liste sera mise à jour chaque année et servira de support pour la préparation du Budget, mais aussi pour les différentes commissions (finance, travaux, voirie...).

8. Questions diverses

8.1 Couple de chouettes à la chapelle du Loc'h

Monsieur Pierrick PUSTOC'H informe le Conseil Municipal de la présence d'un couple de chouettes à la chapelle du Loc'h. Avec la participation de Monsieur Guy JONCOUR, afin de prévenir les éventuelles dégradations dans la chapelle, et pour les naissances à venir, il est proposé au Conseil Municipal d'installer un nichoir dans un arbre proche de la chapelle.

Le nichoir est fourni par Monsieur Guy JONCOUR, ainsi qu'une affiche à poser afin de sensibiliser la population. Il sera nécessaire de planifier une intervention avec un télescopique afin de placer le nichoir en hauteur.

Le Conseil municipal est favorable à l'unanimité à la préservation du couple de chouettes et à l'installation du nichoir.

8.2 Point sur les vœux de la Maire

Présentation des photos prises lors des vœux du Maire du 24 janvier 2025.

8.3 Date prochain conseil municipal : Mardi 1^{er} avril 2025 à 20h30

8.4 Date préparation budget en réunion de bureau le 20 mars 2025

8.5 Date vote budget 11 avril 2025 à 18h00

Clôture de la séance : 22H00

La secrétaire de séance,
Madame Rachelle GAUTHO,
Conseillère municipale



La présidente de séance,
Madame Marie-Hélène BERNARD
Maire



